



Le mot de l'Amiral



Le développement de la coopération dans le domaine capacitaire par la CSP, la création d'outils de financements européens dans le domaine de la défense, l'élection d'un nouveau Parlement, la recomposition du collège des commissaires et la restructuration du Service européen pour l'action extérieure, sont autant de changements majeurs qui arrivent aujourd'hui à l'heure de vérité. Ils posent les termes du débat sur la poursuite de la dynamique de réforme et de progrès des deux dernières années.

Ce débat particulièrement clivant oppose d'un côté des Etats membres prônant la poursuite d'une politique de réforme des structures et des modes de fonctionnement de la défense européenne, parmi lesquels la France fait figure de *leader*, et de l'autre des Etats plus conservateurs

sur les questions de défense, convaincus que tout progrès de la PSDC duplique ou concurrence l'OTAN. Pour autant, les menaces auxquelles l'UE doit faire face évoluent et rendent plus que jamais nécessaire la complémentarité avec l'Alliance, notamment dans le domaine de la lutte contre les menaces hybrides, la cyberdéfense et la mobilité militaire.

Dans ce contexte général très particulier, il importe de renforcer notre présence et notre capacité à orienter les réflexions au sein des institutions européennes. A cet égard, la France a fait le choix d'une stratégie d'influence concertée et coordonnée à l'échelle interministérielle. L'élection récente du vice-amiral d'escadre Hervé Bléjean au poste de Directeur général de l'état-major de l'Union européenne en illustre l'efficacité, outre ce que ce succès doit à la qualité et à la campagne exceptionnelle du candidat (voir pp. 3-4). Ce poste de premier plan permettra à la France de retrouver une place de premier rang au sein des organes militaires du SEAE, douze ans après le mandat du général Jean-Paul Perruche au même poste.

En outre, les débats autour de la création d'une DG Défense à la Commission et d'une commission parlementaire dédiée aux questions de défense illustrent la prise de conscience par les institutions européennes du poids des enjeux de sécurité et de défense. Cette évolution traduit bien, elle aussi, la dynamique

L'actualité de la PSDC

L'UE face aux menaces hybrides

—

Le cyber : un outil géostratégique européen

—

Le PEDID : un catalyseur puissant pour les capacités de défense européenne

Egalement dans ce numéro

CMUE en format CEMA

—

Visite du CEMAA

—

Passations de commandement

—

La réserve citoyenne

—

En bref à la RMD

Le mot de l'Amiral (suite)

de changements qui s'opèrent aujourd'hui au sein des institutions européennes.

Le point de situation des chantiers et actions en cours traduit à la fois la richesse de l'actualité et les incertitudes qu'elle soulève. Sur le volet opérationnel, l'UE s'investit dans six missions et opérations militaires, principalement au Mali et en République centrafricaine dans un contexte sécuritaire qui se dégrade. Cette situation nous appelle à poursuivre et renforcer notre engagement, et ce notamment en République centrafricaine et au Sahel, comme l'a rappelé le CEMA français lors du Comité militaire de l'Union européenne du 21 mai 2019.

Sur le continent européen, l'opération Althéa de stabilisation en Bosnie-Herzégovine revêt également un intérêt particulier. En effet, à l'instabilité qui perdure et menace la paix dans la région, vient s'ajouter une situation géographique particulière qui en fait un couloir stratégique emprunté par les combattants étrangers, et ce particulièrement depuis la chute du califat autoproclamé de DAESH. On notera que dans le contexte du BREXIT, c'est à un général français, le GCA O. RITTMANN, qu'il a été confié le commandement de cette opération européenne, jusqu'alors assuré par le DSACEUR britannique.

Au large de la Corne de l'Afrique, dans le cadre de l'opération Atalanta, la France assure le fonctionnement du MSCHoA de Brest, mis en place en appui de l'OHQ de cette opération à Rota (ES) depuis son transfert de Northwood (UK).

Dans le cadre de la restructuration du C2, l'accent est mis sur la montée en puissance progressive de la capacité de planification et de conduite des opérations (MPCC) qui a pour vocation de devenir à terme une capacité inédite de planification et de coordination militaire à

l'échelle de l'UE. La France est le principal coordinateur de ce changement qui s'inscrit dans une dynamique d'autonomie stratégique. Afin de rationaliser et de renforcer la cohérence du processus décisionnel en matière de gestion de crise, une restructuration interne au SEAE a donné naissance à une Direction générale PSDC / gestion de crise, en place depuis le 1er mars 2019. Un candidat français est en lice pour le poste de DG PSDC, dont le processus de sélection est en cours. Ces profonds changements invitent ainsi à initier une réflexion sur l'avenir de l'EMUE, son périmètre d'activité et sa place au sein du SEAE.

Enfin, dans le domaine capacitaire ont été observées d'importantes avancées ces derniers mois. Lors du Conseil européen du 19 novembre 2018, dix-sept projets capacitaires européens de la deuxième vague ont été retenus parmi les trente-trois proposés. La France s'est distinguée en s'engageant dans douze d'entre eux, dont cinq lancés à son initiative. L'objectif étant de renforcer de manière significative la coopération au travers de projets opérationnels ou capacitaires. Une troisième vague de projets est en cours de préparation. Celle-ci sera déterminante car de ses résultats dépendra la suite du processus. Les avancées relatives au Fonds européen de défense et au PEDID se poursuivent.

Tous ces sujets sont abordés dans ce numéro que je vous invite à découvrir en vous souhaitant une excellente lecture.

VAE Eric Chaperon

Edito

La lettre de la RMD UE a pour but d'informer un large public, civil et militaire, sur ses activités et sur les développements de la politique de sécurité et de défense commune. Vous y trouverez ainsi quelques articles de fond sur l'émergence des menaces hybrides, les travaux en cours sur le PEDID, l'agenda des événements à venir et un focus sur la vie de la RMD UE.

Cette lettre vous est destinée. Vous pouvez à tout moment nous contacter pour nous faire part de vos remarques ou de vos suggestions d'articles. Vous trouverez une adresse mail de contact dédiée à cet effet en dernière page.

La Rédaction

LE CMUE EN FORMAT DES CEMAs

Le Comité militaire de l'Union européenne s'est réuni en format des CEMAs, le **21 mai 2019**. La coopération OTAN/UE, l'état des différentes missions et opérations militaires de la PSDC, le ciel unique européen, les capacités et les instruments financiers étaient à l'ordre du jour.

S'agissant de la coopération **entre l'OTAN et l'UE** plusieurs axes de travail ont été évoqués, notamment la mobilité militaire, l'importance des exercices conjoints en matière de gestion de crise et la lutte contre les menaces hybrides et les cyberattaques.

Le CEMA, le **GAR François LECOINTRE**, a rappelé l'importance de l'engagement européen dans l'équipement et la formation des forces, notamment en République centrafricaine

Le général Hanena OULD SIDI (Mauritanie), commandant de la force conjointe du **G5 Sahel** a apporté son éclairage sur la situation sécuritaire au Sahel et l'importance stratégique du G5 dans la région.

Par ailleurs le **vice-ministre vietnamien de la Défense** est intervenu sur la nécessité d'une coopération entre l'UE et le Vietnam.



L'ELECTION DU DGEMUE

C'est lors du CMUE des CEMAs que les chefs d'état-major des armées ont élu le **Directeur général de l'état-major de l'Union européenne (DG EMUE)** qui prendra ses fonctions le 28 mai 2020. Le **VAE Hervé Bléjean** a obtenu **16 voix contre 11**, l'emportant face au candidat suédois. Il prendra ainsi la suite du général finlandais Esa PULKINEN nommé en 2016.

Le VAE Bléjean sera ainsi le deuxième français à prendre la tête de cette structure, après le **général Jean-Paul PERRUCHÉ (2004-2007)**. Il sera également le **premier marin** à occuper ce poste. Il convient de noter qu'il assurera la direction de la MPCC en supplément de ses fonctions, et ce jusqu'à la séparation de ces deux organes dont l'échéance doit encore être définie.

Dans un communiqué, la ministre de la Défense, **Florence Parly**, a salué le choix des CEMAs, qui « *témoigne à la fois de la confiance accordée par nos partenaires européens et de la reconnaissance de l'expertise militaire française* », indiquant que le futur DGEMUE « *aura de nombreux défis à relever pour consolider les initiatives de l'Europe de la Défense, dans les domaines capacitaire et opérationnel* ».



Photo des chefs d'état-major des armées des pays de l'Union européenne lors du CMUE en format des CEMAs du 21 mai 2019.



RETOUR SUR LA CAMPAGNE DU VAE BLEJEAN

Au terme d'une campagne pour le moins exceptionnelle, le **VAE BLEJEAN** a été élu ce **21 mai** par les chefs d'état-major des armées (CEMA) européens au poste de Directeur général de l'état-Major de l'Union européenne (DG EMUE). Débutée en janvier 2019 cette campagne a consisté à présenter sa candidature pour tenter de gagner le vote de chaque CEMA en se rendant dans **toutes les capitales de l'Union européenne, à l'exception de Stockholm**, puisque la Suède présentait elle aussi un candidat de grande valeur en la personne de son CEMAT, le **général de division ENGELBREKTSON**.

Au total, ce sont plus de **43.000 km en avion, train, voiture et même en ferry** qui ont été parcourus à travers l'UE par le VAE BLEJEAN. Au cours de ses **34 jours** de déplacement, il se sera entretenu avec **26 CEMAs** ou leur représentant, plus de **20 directeurs politiques** issus des ministères de la défense et des affaires étrangères locaux, ainsi que **19 ambassadeurs de France**. Cette campagne hors norme pour un militaire n'aurait pu avoir lieu sans le soutien remarquable de nos représentations diplomatiques et missions de défense dans les différents pays visités.

Cette forte implication du **VAE BLEJEAN** lui aura permis **d'expliquer personnellement son projet** en s'appuyant sur sa riche expérience opérationnelle mais également sur sa profonde connaissance des processus décisionnels de niveau stratégique. Ayant servi en tant qu'officier général aussi bien au sein de l'OTAN (il exerce actuellement les fonctions de *Deputy Commander* du commandement maritime de l'Alliance à Northwood) que dans le cadre des opérations de l'UE, **son profil très complet** aura donc permis de conquérir l'adhésion des CEMAs européens, **qui viennent de lui confier la direction générale de l'état-major de l'UE à partir du printemps 2020**.



Rencontre entre le VAE BLEJEAN et le général polonais POLSKIEGO le 21 mars 2019



Rencontre entre le VAE BLEJEAN et le CEMA letton, le LTG KALNINS le 20 mars 2019

FOCUS— LE ROLE DU DGEMUE

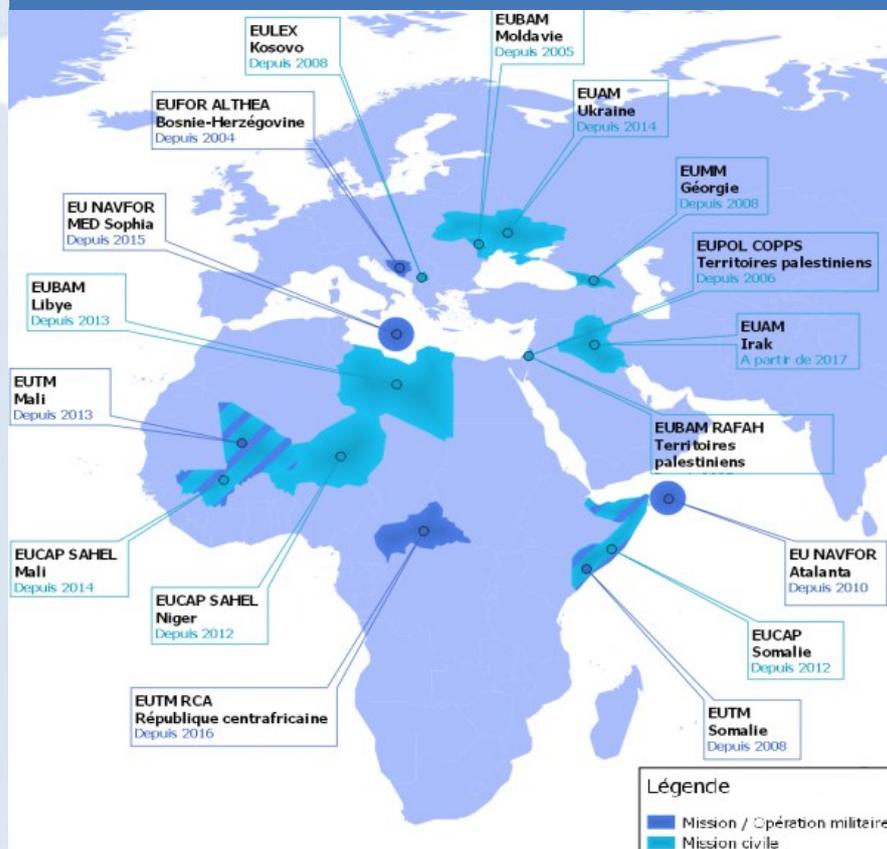
Le DGEMUE ou Directeur général de l'état-major de l'Union européenne est à la tête de l'état-major de l'UE et dirige également la Capacité de conduite des opérations militaires (MPCC). L'EMUE, créé en 2001, et placé sous l'autorité du SEAE en 2011 ; il fournit l'expertise militaire de l'Union européenne, veille et planifie les opérations et travaille en lien avec la HR/VP et le PCMUE.

Le DG EMUE assure également un rôle dans la définition des besoins capacitaires et matériels de la PSDC et fait partie, à ce titre, du Secrétariat de la Coopération Structurée Permanente (CSP).

L'actualité de la PSDC

MISSIONS ET OPERATIONS DE LA PSDC

point de situation au mois de mai 2019



6 missions et opérations militaires

Près de **4500** personnes déployées

10 missions civiles

77,65 millions d'euros de budget Athéna, dont **15,4%** de contributions françaises

Objectifs : maintien de la paix, prévention des conflits, soutien de l'Etat de droit, prévention de la piraterie, lutte contre le trafic d'êtres humains et application des embargos de l'ONU.

La France est présente au sein de **5** missions et opérations militaires et dans toutes les missions civiles.

EUNAVFOR Med SOPHIA — extension sous conditions

Le **29 mars 2019**, l'opération EUNAVFOR Sophia a été reconduite pour six mois à compter du **01/04/2019** sur décision du COPS. Elle s'accompagne d'un **retrait temporaire des moyens navals**, dans l'attente d'un **accord global sur la question des débarquements**, conforme à la feuille de route du Conseil européen de juin 2018.



EUNAVFOR ATALANTA — mise à l'épreuve du nouvel OHQ

Le Quartier général de l'opération Atalanta (OHQ), basé à Northwood au Royaume-Uni, a récemment été transféré à **Rota** en Espagne compte tenu du Brexit. La France accueille désormais une partie de cet OHQ, le Centre de sécurité maritime pour la Corne de l'Afrique (**MSCHoA**), **basé à Brest**.

L'OHQ de Rota et le MSCHoA de Brest ont apporté une réponse rapide et coordonnée aux actes de piraterie survenus les **19 et 21 avril 2019** où 23 otages yéménites ont pu être libérés.

COOPERATION STRUCTUREE PERMANENTE

Le premier rapport d'évaluation de la CSP a été présenté par la Haute Représentante, Federica Mogherini, en mars dernier. Ce rapport et les recommandations qui ont suivi ont été adoptés par le Conseil le **14 mai**. Par ailleurs, la troisième vague d'appel à projets a été publiée le **8 mai**.

La Coopération Structurée Permanente est une disposition du traité de Lisbonne, lancée en 2017. Elle permet aux Etats qui le souhaitent de développer conjointement des capacités de défense, d'investir dans des projets communs et de renforcer l'état de leur réactivité opérationnelle.



L'AGENDA DEFENSE DE LA PRESIDENCE FINLANDAISE 2019



1er JUILLET	Cérémonie d'ouverture de la présidence finlandaise
28-29 AOÛT	Réunion informelle des ministres de la Défense
9-11 SEPTEMBRE	CMUE Away Days à Helsinki
16-17 SEPTEMBRE	Réunion des experts GPM Groupe Athéna Away Days
3-4 OCTOBRE	CIVCOM Séminaire industriel FED
17-18 OCTOBRE	Sommet européen
12 NOVEMBRE	Réunion des ministres de la Défense
12-13 DECEMBRE	Sommet européen

La présidence finlandaise du Conseil de l'UE se tiendra du 1er juillet au 31 décembre 2019. Elle succède à la Roumanie et précède la Croatie. Dans le domaine de la PSDC, l'accent sera mis sur la thématique de l'intelligence artificielle. Les travaux autour du Fonds européens de la défense, qui sera intégré au prochain cadre financier pluriannuel (2021-2027), se poursuivront.



Définir la nature et les périmètres des menaces hybrides n'est pas un exercice facile. Les campagnes hybrides sont en effet multidimensionnelles, combinant des tactiques et outils conventionnels ou non-conventionnels employés par des acteurs étatiques ou non, dont l'identification est compliquée. Elles portent sur un spectre d'activités très large.

L'Union européenne voit la Russie comme l'une des principales sources de menaces. Les activités hybrides russes utiliseraient des modes d'action allant de l'ingérence dans les processus électoraux aux cyberattaques en passant par les pressions économiques - en particulier sur le plan énergétique, l'espionnage et la désinformation. L'essentiel de ces activités serait conduit à l'étranger par le biais des services de renseignement en service au sein du réseau consulaire russe.

La lutte contre les menaces hybrides est en première instance de la responsabilité des États. Cependant, face à la transversalité et à la multi-dimensionnalité des menaces, leurs actions peuvent être efficacement renforcées en développant des coopérations pour mieux apprécier les situations et mieux identifier les menaces, et ainsi augmenter la résilience des États : c'est là le rôle de l'OTAN et l'UE. Si les outils de l'OTAN répondent principalement à une logique de protection des outils de défense à caractère militaire, l'UE offre un cadre plus complet.

En avril 2016, la Commission européenne et la Haute Représentante ont adopté un cadre commun en matière de lutte contre les menaces hybrides, reconnaissant que la responsabilité de la lutte contre ces menaces incombe avant tout aux États mais définissant certaines mesures prises à l'échelle de l'Union européenne. **Une cellule de fusion contre les menaces hybrides** a été mise en place au sein du *EU Intelligence and Situation Centre* du Service européen pour l'action extérieure. Elle rassemble huit ana-

lystes pouvant, au besoin, recevoir le renfort de trente personnes supplémentaires, civiles et militaires. Cette cellule agit dans trois domaines : elle assure une veille permanente en source ouverte et grâce aux remontées des États membres ; elle conseille les autorités des institutions de l'UE dans le cadre du processus décisionnel ; enfin, elle assure l'alerte en cas de crise. En complément, il s'agit d'une structure qui agit comme interface avec l'OTAN dans le domaine hybride. Toutefois, il faut noter que l'échange d'informations classifiées ne bénéficie pas encore d'un système commun, assurant une transmission de bout en bout, ce qui limite les possibilités de coordination.

Par ailleurs, **trois Stratcom Task force** suivent, analysent et répondent aux informations manipulées (*fake news*) diffusées à l'encontre de l'Union dans son voisinage. De plus, la Commission, le Parlement et le Conseil ont présenté le 5 décembre dernier un « *plan d'action contre la désinformation* », notamment en vue des élections européennes de mai 2019. Parmi les points saillants de ce plan d'action, on peut retenir le renforcement des personnels de l'*Hybrid Fusion Cell*, la mise en place d'un système d'alerte rapide pour signaler en temps réel les campagnes de désinformation ainsi qu'une plus forte mobilisation du secteur privé.

Ainsi, il existe un besoin croissant de coopération entre l'UE et l'OTAN. La déclaration commune UE-OTAN de Varsovie signée en juillet 2016 listait 42 propositions, renforcées en 2017 et dont plus d'un tiers concernent directement les menaces hybrides. En octobre 2017, un Centre d'excellence pour les menaces hybrides a été inauguré à Helsinki. Outre ses fonctions d'analyse, le centre est aussi en charge d'encourager le dialogue stratégique entre les vingt États participants, l'UE et l'OTAN. Cette coopération doit aussi être renforcée par la tenue d'exercices conjoints. Il s'agissait d'ailleurs de l'un des objectifs de l'exercice PACE 18. Concernant la PSDC militaire, le CMUE réfléchit actuellement à un concept relatif à la réponse militaire aux menaces hybrides dans le cadre des opérations.

Maxime INGLEBERT

LE CYBER, UN OUTIL GEOSTRATEGIQUE

Dans la lutte contre les menaces hybrides, la cyber sécurité occupe une place centrale. Il n'est donc pas étonnant que l'Union européenne se soit à son tour saisie du sujet. Ainsi que le mentionnait la Ministre des armées lors du Forum international de la cyber sécurité qui s'est tenu à Lille le 22 janvier 2019, « *il faut aussi plus de coopérations, de partenariats, de convergences avec nos alliés européens (...). Nous devons créer des liens entre le ministère des Armées et nos industriels de défense, entre le ministère et les PME, œuvrer pour une Europe de la cyberdéfense* ». Détaillant cette coopération, le Conseil approuvait le 19 décembre 2018 une mise à jour du cadre d'action de l'UE en matière de cyberdéfense, identifiant les domaines d'action dans lesquels les États membres, les institutions et les agences spécialisées doivent concentrer leurs efforts.

Le premier enjeu à l'échelle européenne est le renforcement de la résilience des États membres. Des efforts de coopération et de convergence sont attendus, dans le sillage des instruments capacitaires développés par l'Agence européenne de défense. Ainsi, le *Capability Defence Plan 2018*, référence pour toutes les initiatives lancées en matière de défense à l'échelle de l'UE, tant pour l'évaluation des projets de la coopération structurée permanente (CSP) que pour le volet capacitaire du Fonds européen de défense, liste les opérations de cyberdéfense parmi ses priorités. Le Fonds européen de défense (FED) doit permettre le développement de projets communs dans ce domaine. Par ailleurs, la liste des projets de la coopération CSP, portée à 34 en novembre dernier, comprend deux projets dédiés au cyber : le projet *Cyber Threat and Incident Response Sharing*, porté par la Grèce, visant à améliorer les capacités à détecter et traiter les menaces cyber ; et le projet *Cyber Rapid Response Teams and Mutual Assistance in Cybersecurity*, porté par la Lituanie. Ce dernier a vocation à renforcer la résilience des États membres en permettant de répondre collectivement aux incidents cyber. La France s'intéresse particulièrement au volet capacitaire de ce projet, à savoir le développement d'une *toolbox* de réponse rapide.

L'autre aspect essentiel à l'échelle de la PSDC, est le renforcement de la protection des réseaux de communication de la PSDC. Il s'agit, pour le SEAE et les organes militaires de la PSDC, de développer des lignes directrices communes de sécurité pour leurs réseaux et renforcer leur connaissance de la menace, notamment par l'action du SIAC (*Single Intelligence Analysis Capacity*). À l'échelle des institutions européennes, il existe un *Computer Emergency Response Team (CERT-EU)* dont le rôle est de soutenir le réseau institutionnel.



En outre, il est nécessaire de renforcer les coopérations entre les agences et les institutions européennes, notamment l'AED, l'Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA) et le CERT-EU. En matière de R&T, la Commission, l'AED et les États membres sont invités à renforcer leur coopération en soutien de la base industrielle et de défense de l'Union européenne.

Enfin, le cyber occupe une place de plus en plus importante dans les exercices de l'Union européenne depuis l'organisation de « *CYBRID* » en 2017. Des incidents cyber ont ainsi été inclus dans les scénarios de l'exercice PACE 2018 et de l'exercice CMX 19, réalisé dans un cadre OTAN. À l'heure où l'information se diffuse plus largement dans le monde numérique, la maîtrise des outils technologiques apparaît comme une nécessité pour faire face aux dangers et risques cyber. Dans ce domaine, l'Union européenne entend développer davantage ses instruments capacitaires et renforcer sa résilience en adoptant une politique innovante et stratégique.

Maxime INGLEBERT

LE PEDID

Un catalyseur puissant pour les capacités de défense européennes



Le règlement du programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense - PEDID - (ou EDIDP pour *European Defence Industrial Development Programme*) a été adopté sur vote du Parlement le 3 juillet 2018 et inscrit au Journal Officiel de l'Union européenne le 7 août 2018. Ceci conclut un processus législatif au cours duquel le Conseil et le Parlement européen ont étudié, à travers la procédure de décision législative ordinaire, la proposition de la Commission européenne du 7 juin 2017. Ce nouveau programme est mis en place à titre transitoire de 2019 à 2020. Il a vocation à être remplacé par le FEDEF.

Ce programme permet de fournir un soutien financier à la phase de développement de nouveaux produits et technologies de défense, c'est-à-dire à l'étape qui suit la recherche et qui précède l'acquisition de nouveaux systèmes de défense. Dans un contexte sécuritaire et politique tendu, l'Union européenne souhaite renforcer ses capacités militaires futures. Le PEDID est le premier fonds européen amené à financer le développement conjoint de capacités de défense. En ce sens, les objectifs sont multiples: renforcer la coopération entre les États membres et les entreprises de l'Union, notamment les PME et ETI, rendre les entreprises de défense européenne plus compétitives et gagner en indépendance en matière de défense. La mise en place du programme est effective depuis le 1er janvier 2019 et les premiers projets devraient être financés cette année.

Dans le cadre de son Plan d'action européen de la défense adopté en décembre 2016, la Commission proposait qu'un fonds doté d'un budget de 500 millions d'euros pour les années 2019-2020 soit consacré au développement

dans le domaine militaire. Cette intention est à présent devenue une réalité. Le volet recherche sur la même période est couvert par l'action préparatoire dotée de 90 millions d'euros.

Le PEDID sera utilisé pour financer la phase de développement de produits de défense, celle-ci comprenant les études de faisabilité, la conception, le prototypage, les essais et la certification. Le cofinancement européen variera en fonction de la nature des activités : maximum 20% pour les prototypes et jusqu'à 100% des coûts éligibles pour les autres activités. Seuls les projets collaboratifs seront éligibles et une part du budget global sera allouée à des projets impliquant la participation transfrontière de PME. L'Union européenne fournira ce co-financement de 500 millions d'euros, principalement sous forme de subvention. Comme le rappelle la Commission européenne dans son communiqué de presse du 12 février 2019, les projets seront conformes aux priorités définies dans le cadre de la coopération structurée permanente (CSP), du plan de développement des capacités - PDC - (ou CDP pour *Capability Development Plan*) et de l'OTAN.

Encourager l'innovation technologique est une première étape vers le renforcement de « l'autonomie stratégique européenne ». En effet, cette initiative contribue au développement d'une culture de défense européenne. Le PEDID vise ainsi à renforcer les chaînes d'approvisionnement et à améliorer l'interopérabilité des systèmes.

Selon le règlement du PEDID (article 10), les actions pouvant bénéficier de ce fonds sont évaluées sur plusieurs critères. Elles devront notamment contribuer à l'excellence de la technique, l'innovation dans le secteur de la défense et la compétitivité des industries de défense.

Le 19 mars 2019, la Commission européenne a adopté des programmes de travail afin de cofinancer des projets industriels de défense communs pour la période 2019-2020. Pour l'année 2019, celui-ci s'élève à 243 millions d'euros et est dédié à des projets comme le véhicule terrestre polyvalent sans équipage, le renseignement et la surveillance aérienne et spatiale, la cyberdéfense ou encore le drone MALE européen.

LE DOSSIER PSDC

Ce nouveau programme constitue une sorte de prélude au futur Fonds européen de défense (FEDEF), dont le processus réglementaire est en cours. Le FEDEF renforcera l'excellence et l'efficacité de l'UE en matière d'équipements et de technologies de défense. Il sera instauré à partir de 2021 et couvrira, outre la phase de développement, celle de la recherche. Les projets éligibles à un financement de l'UE porteront sur des domaines prioritaires convenus au préalable par les États membres, notamment au travers du *Capability Development Plan*.

Le PEDID et son successeur à grande échelle marquent une avancée notable voire historique pour l'Europe de la défense.

Aliénor THOUVENOT
Rozenn AUDINET

Sources :

Règlement du Parlement européen et du Conseil établissant le programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense visant à soutenir la compétitivité et la capacité d'innovation de l'industrie de la défense de l'Union (Journal officiel de l'Union européenne, 7 août 2018)

Defence : European Commission paves the way for first joint industrial projects under EU budget (Communiqué de presse, Commission européenne, 12 février 2019)

Volet recherche du FEDEF

Action préparatoire dotée de 90 millions d'euros pour la période 2017-2019

500 millions d'euros par an à partir de 2021

Volet développement du FEDEF

500 millions d'euros pour 2019 et 2020 au titre d'un programme de développement de l'industrie de la défense, dont 243 millions d'euros pour l'année 2019

Novembre 2016	Mise en place de la CSP par le Conseil avec 25 Etats-membres
Décembre 2016	Le Conseil arrête sa position sur la proposition de règlement établissant le PEDID
Juin 2018	Proposition budgétaires de la Commission européenne pour le FEDEF
Juillet 2018	Adoption par le Parlement du règlement du PEDID
Novembre 2018	Adoption de la deuxième vague de projets CSP par le Conseil
Mars 2019	Adoption des programmes de travail pour 2019-2020 Nouvelle vague d'appel à projets (sera clôturée fin août 2019)
2019-2021	Application du PEDID
2021	Instauration du FEDEF

Cadre financier pluriannuel
2021-2027

Passations de commandement

EUFOR ALTHEA

Le général (FR) de corps d'armée français Olivier **RITTIMANN**, vice chef d'état-major du SHAPE, s'est vu confier le commandement de l'opération EUFOR Althéa. Ce transfert de commandement, qui incombait jusqu'ici au D-SACEUR, poste attribué au Royaume-Uni, est dû au contexte du BREXIT. Lancée en 2003 dans le cadre des arrangements de « Berlin plus », l'opération Althéa a pour objectif d'assurer la stabilisation en Bosnie-Herzégovine.



CPCC



Le général (IT) Vincenzo **COPPOLA** a été nommé commandant des missions civiles de l'UE (CPCC) menées au titre de la PSDC et a pris ses fonctions le 17 septembre 2018. Il a succédé au Britannique Kenneth DEANE. Ancien chef adjoint des *Carabinieri*, il fut notamment, de 1999 à 2000, le premier commandant de la MSU de la KFOR au Kosovo.

GT CMUE



Le général (ES) Roberto **VILLANUEVA BARRIOS**, a été nommé nouveau président du groupe de travail du comité militaire de l'UE (EUMCWG), à partir du 1er novembre 2018. Un comité important dans les rouages européens puisqu'il prépare toutes les décisions du comité militaire. Il remplace son compatriote Juan Manuel ORTI PEREZ.

Passations de commandement

RACC



Le général de division (FR) Daniel **GRAMMATICO**, jusqu'ici directeur des opérations de l'état-major de l'UE, et chef d'état-major de la MPCC, est désigné directeur de la Cellule de conseil et de coordination régionale (RACC) basée à Nouakchott. Cette cellule a pour mission de coordonner l'aide apportée aux pays du G5 Sahel.

Ses compétences ont été renforcées suite au Conseil des Affaires étrangères du **13 mai 2019**, comme suit :

- ◇ contribuer à l'établissement par l'Union, d'un état des lieux des besoins et lacunes en matière de sécurité et de défense des pays du G5 Sahel;
- ◇ soutenir les pays du G5 Sahel afin d'améliorer la coopération régionale et les capacités opérationnelles;
- ◇ faciliter l'organisation de formations, la fourniture de conseils et d'autres actions de soutiens spécifiques de la part des missions PSDC.

EUTM RCA

Le général de brigade (FR) Éric **PELTIER** prendra la tête de l'EUTM RCA le 08 juillet 2019. Il succède au général (PT) Herminio MAIO. L'EUTM RCA est une mission de formation de l'Union européenne déployée en République centrafricaine depuis 2016.



EUTM MALI



Le général de brigade autrichien Christian **HABERSTATTER** prendra le commandement d'EUTM Mali le 12 juin prochain. Il succède au général de brigade allemand Peter MIROW pour une durée de six mois. A cette occasion, le contingent autrichien sera renforcé, passant à 47 militaires (contre 27 auparavant). C'est la première fois que l'Autriche prend la tête d'une telle mission en Afrique.



La réserve citoyenne, un instrument du réseau militaire français à Bruxelles

Les réunions de la réserve citoyenne

Le réseau de la réserve citoyenne s'est réuni à la RMD UE à deux reprises ce semestre, en présence du VAE Éric CHAPERON.

CADRE FINANCIER PLURIANNUEL 2021-2027 et FONDS EUROPEEN DE DEFENSE (21/11/18)

Les membres de la réserve citoyenne ont eu la possibilité d'échanger sur les propositions du CFP et du FEDEF. La présentation a été assurée par deux réservistes citoyens travaillant respectivement à la Direction générale de la politique régionale et urbaine (DG REGIO) et à la Direction générale entreprises et industries (DG GROW) de la Commission.

AUTONOMIE STRATEGIQUE (18/02/19)

Frédéric Mauro, réserviste citoyen du réseau ADER, a présenté des pistes de réflexion sur la définition de l'autonomie stratégique autour de trois axes : l'autonomie opérationnelle, l'autonomie de capacité industrielle et l'autonomie politique.

La prochaine rencontre de la réserve citoyenne aura lieu le 26 juin prochain à la RMD UE.

Les publications des réservistes citoyens



« ARMEE EUROPEENNE : L'INDISPENSABLE DEBAT »

L'Opinion (04/01/19)

Membre de la réserve citoyenne, Frédéric Mauro a rédigé une tribune sur la création d'une « armée européenne ». Avec Olivier Jehin, l'auteur livre ses réflexions sur la proposition du président de la République française de former une armée européenne. « Synonyme d'intégration », elle pourrait renforcer la défense européenne en plaçant la coordination entre les États membres au cœur de son processus.



« L'EUROPE DOIT PRENDRE EN MAIN SA PROPRE SECURITE »,

Les Echos (09/01/19)

Réserviste citoyenne spécialiste des questions de défense, Stéphanie Heng a présenté sa vision de l'Europe de la défense. La politologue entend placer la question de l'autonomie stratégique au cœur du débat. Ainsi, le renforcement de la coordination capacitaire et opérationnel entre les États membres est une nécessité pour le développement de l'autonomie stratégique.

VISITE DU CEMAA, le général LAVIGNE

Le GAA LAVIGNE, CEMAA, s'est rendu à Bruxelles les 27 et 28 février afin de rencontrer le représentant militaire, le VAE E. CHAPERON, le général GRAZIANO (président du Comité militaire de l'UE) et le général PULKKINEN (**DG EMUE**). Il a également rencontré le directeur exécutif de l'**AED** et le **DG Eurocontrol**. Une entrevue a été organisée avec les officiers de l'armée de l'air travaillant dans les structures de l'UE et au sein de la Représentation.



VISITE DE L'ÉCOLE DES PUPILLES DE L'AIR

Le jeudi 8 novembre 2018, le COL S. HEURTEAUX a accueilli les élèves de l'école des Pupilles de l'Air au sein de la RMD UE pour leur présenter **les enjeux de la PSDC**. Les élèves ont également pu visiter la Commission, le Parlement européen, l'OTAN et la RMD UE. Une présentation a été assurée par un membre de la Commission sur **le fonctionnement des institutions européennes** ainsi que **les projets et ambitions de l'Union européenne en matière de défense et sécurité**.

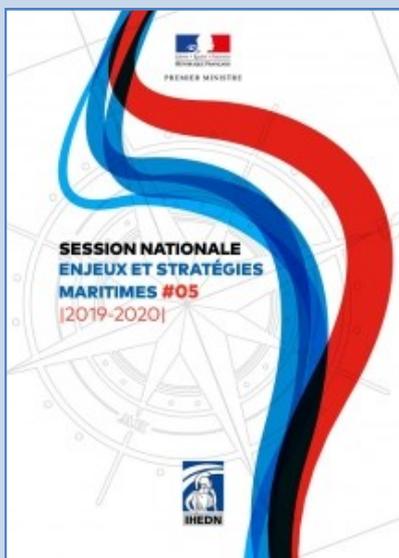
VISITE DE L'ÉCOLE DE GUERRE À L'UE

Dans le cadre de leur visite des institutions européennes et internationales à Bruxelles du 26 au 28 novembre 2018, les officiers de la 26e promotion de l'École de Guerre ont suivi **des conférences de haut niveau sur le positionnement de la France au sein des dispositifs de sécurité collective de l'UE et de l'OTAN**. Les plus hauts responsables militaires et diplomatiques sont intervenus à l'École royale militaire sur différents sujets tels que la **stratégie européenne de défense** et la prise en compte croissante du **domaine sécuritaire par l'Union européenne**. Le représentant permanent de la France auprès de l'UE, **SEM. P. Léglise-Costa**, s'est exprimé à cette occasion sur la place de la France dans l'UE et les perspectives dans le contexte du BREXIT.



VISITE ANNUELLE DE L'IHEDN ET DU CHEM

Des 5 au 7 février 2019, l'**Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN)** et le **Centre des hautes études militaires (CHEM)** ont organisé un **séminaire** à Bruxelles, au sein de la Représentation permanente de la France auprès de l'UE. L'intervention de Michel Barnier, négociateur en chef chargé de la préparation et de la conduite des négociations avec le Royaume-Uni, a permis de mettre en lumière **les perspectives du Brexit et les enjeux stratégiques de l'Europe de la défense.**



SESSION MARITIME DE L'IHEDN

Le 1er avril dernier, la RMD UE recevait la **session nationale « Enjeux et Stratégies maritimes » de l'IHEDN**. A cette occasion, l'**Amiral E. CHAPERON** s'est exprimé sur les **relations maritimes entretenues entre la France, l'Union européenne et l'OTAN**. Il a rappelé les enjeux politiques et géopolitiques en termes de sécurité maritime et a invité à réfléchir à la création d'un état-major maritime européen. L'UE compte actuellement deux OHQ navals, l'un à Rota pour la mission EUNAVFOR Atalante, et l'autre à Rome pour la mission EUNAVFOR Sophia.

JOURNÉE DES END A LA RMD UE

La **réunion annuelle des experts nationaux détachés (END)** s'est déroulée à la RMD UE le lundi 17 décembre 2018. Cette journée a été marquée par les interventions de l'ambassadeur Philippe Léglise-Costa et de la secrétaire générale des affaires européennes Sandrine Gaudin. La **table-ronde du Ministère des armées**, organisée par la RMD UE, a été animée par M. Olivier Sueur, sous-directeur « *action multilatérale UE OTAN ONU* » à la DGRIS. Cette table-ronde a été l'occasion de rappeler les annonces présidentielles françaises. Ainsi, le concept d'armée européenne, les conséquences de la fin des accords FNI et l'initiative européenne d'intervention ont été les principaux sujets de discussion.



REMISE DE LA MEDAILLE DE LA DEFENSE NATIONALE

Une **cérémonie de remise de décorations** s'est tenue à la RMD UE le vendredi **30 novembre 2018** en l'honneur de deux officiers espagnols de l'EMUE. Elle a été présidée par le vice-amiral d'escadre E. CHAPERON.

Le colonel (ES) Anselmo Martin Segovia a reçu la **médaille de la Défense nationale échelon or** tandis que le lieutenant colonel (ES) Antonio Mari Mateo s'est vu remettre la médaille de la Défense nationale **échelon argent**.



REMISE DE LA MEDAILLE DE LA LEGION D'HONNEUR

Le vendredi **26 avril** s'est tenue une cérémonie de remise de décoration à la RMD UE en l'honneur du LCL **Florent LAVIGNE** et du CRC1 **Didier LHOSTE**.

Ces deux officiers ont été faits **chevaliers de la Légion d'Honneur** par le vice-amiral d'escadre E. CHAPERON.

INTERVENTION DU SCOPS AU COPS ET AU CMUE

Le **sous-chef d'état-major « opérations » (SCOPS) de l'EMA**, le GCA Grégoire de SAINT-QUENTIN, est intervenu le **02 mai** dernier devant le Comité politique et de sécurité (**COPS**) et le Comité militaire de l'UE (**CMUE**). Il s'est exprimé sur la **situation sécuritaire au Sahel et au Levant** et les opérations militaires en cours dans la région.

Ces présentations, très appréciées, ont eu lieu en prévision de la **ministérielle défense du 14 mai avec le G5 Sahel** et en présence du directeur de la MPCC, le général (FI) E. PULKKINEN.



Rédacteurs

Rozenn AUDINET

Aliénor THOUVENOT

Maxime INGLEBERT

Directeur de publication

Col Arnault ROUGER



Pour retrouver les numéros précédents de la Lettre d'information de la RMD UE :

<http://www.rpfrance.eu/lettre-de-la-representation-2625>

Pour contacter la RMD UE, adressez vos messages à :

repmilue.bruxelles-dfra@diplomatie.gouv.fr

Représentation Permanente de la France auprès de l'Union européenne

14 Place de Louvain

1000 Bruxelles

